

juridique et du Bureau du protocole. En outre, les SMA s'assureront qu'on procède aux consultations appropriées avec le secteur de la Coordination des politiques pour tout ce qui touche la politique étrangère dans son ensemble et pour les questions intéressant les politiques et programmes nationaux.

8. Les SMA des secteurs géographiques auront sous leur responsabilité des directions générales organisées sur une base géographique. Chacune comprendra, selon la région, une direction de l'expansion du commerce (ou dans le cas des États-Unis, une direction générale) qui constituera un point de contact que pourra facilement repérer le monde des affaires. Chaque direction générale aura une direction chargée des relations politiques, économiques et commerciales. Chacune disposera également d'une direction chargée de l'exécution, sur une base régionale, des programmes de l'immigration et des affaires publiques et culturelles, ainsi que de la gestion des visites dans la région visée. En outre, chaque SMA aura à sa disposition un bureau d'administration régionale chargé de la prestation de conseils quant à la planification et à l'utilisation des ressources dans les unités de l'Administration centrale et les missions à l'étranger qui relèvent du SMA.

9. Sous-ministres adjoints des secteurs fonctionnels. Les quatre SMA des secteurs fonctionnels seront chargés de la coordination plurirégionale dans leurs domaines de responsabilité. À cet égard, des comités de coordination intraministériels assureront une exploitation optimale de la sensibilisation à la dimension interrégionale et de l'interpénétration des idées et des activités et veilleront à ce que les activités à caractère strictement régional soient conformes aux politiques et priorités nationales et internationales.

10. Les SMA des secteurs de l'Expansion du commerce/ Services des délégués commerciaux et de la Politique économique et commerciale se partageront la responsabilité des fonctions économiques et d'expansion des marchés du Ministère. Dans les deux secteurs, il sera de rigueur de coordonner étroitement les activités intéressant des aspects précis de l'expansion du commerce et de la politique commerciale.

11. Le SMA, Affaires politiques et sécurité internationale, sera chargé des affaires et institutions multilatérales (l'ONU, la Francophonie, le Commonwealth), de la coordination fédérale-provinciale, ainsi que des relations